baie est très-élevée et se distingue de celle qui en est au S., parce qu'elle n'est boisée que dans l'intérieur, tandis que près de la mer elle est aride.

a

a

je

es

V

br

m

s'e

Cr

raf

aus

une

ren

roc

ro

ont

tan.

qui

où

il e

ion

fain foll

que

son

ne

L'Anse des Millions se trouve sur la ligne qui passe par la pointe S. de l'île de Groix et celle N. E. de Belle-He.

Si la brume couvre les montagnes de la côte, on peut alors, en approchant de terre, aller chercher bien facilement le cap Vent ou le cap Rouge, selon la partie N. ou S. de Terre-Neuve à laquelle on se rend.

Havre dú Croc.

L'entrée du havre du Croc est formée au S. par le cap Vent, dont la latitude est 51°2′25" et la longitude 58°1′55" et au N. par la pointe des Grouts. Au pied du cap il y a deux îlots rochers noirs, qui laissent entre eux passage pour les bâteaux, quand la mer est belle; un bâtiment peut passer fort près de celui qui est le plus au large.

L'entrée du Croc a deux tiers de mille de largeur; la côte du S. court d'abord à l'O. S. O. et prend ensuite la direction du S. O.; elle forme une baie qui prend le nom de cette dernière aire de vent, et n'offre aucun abri des vents du N. au N. E.; aussi n'y mouille-t-on jamais. Un petit bâtiment de 9 à 10 pieds de tirant d'eau pourrait cependant s'y placer momentanément en se mettant dans le fond, entre l'îlot du S. O. et l'établissement de pêche appelé le Petit-Maître, vis-à-vis l'échafaud de cette place; mais il convient alors d'affourcher l'avant et de l'arrière avec un câble pour amarre de bout.

Un peu en dedans de la baie du S. O., il y a une roche déconverte sur laquelle la mer brise toujours, elle est connue sous le nom de la Folle, quoique les pêcheurs la nomment communément la Baleine. Il convient, en allant au S. O., de la laisser à tribord, et, dès qu'on l'aura dépassée, il faudra se rapprocher d'une petite anse nommée l'Anse à Bière, afin d'éviter un brisant qui se trouve presque dans la direction de l'Ilot; après quoi on gouvernera entre l'îlot et le Petit-Maître.